

AFF

Les Affaires de
Crête
940542 / AFF

LES

AFFAIRES DE CRÈTE

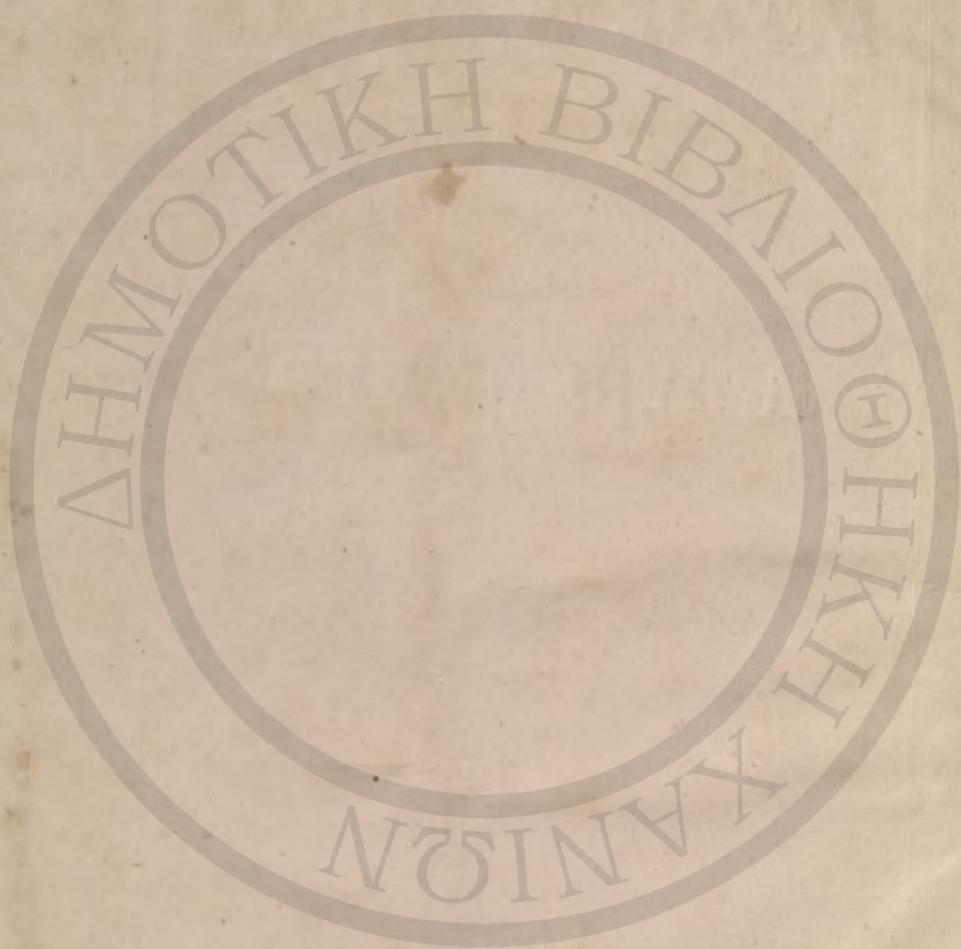
RÉPONSE A LA BROCHURE

LA TURQUIE ET L'EUROPE.



PARIS.

1867.

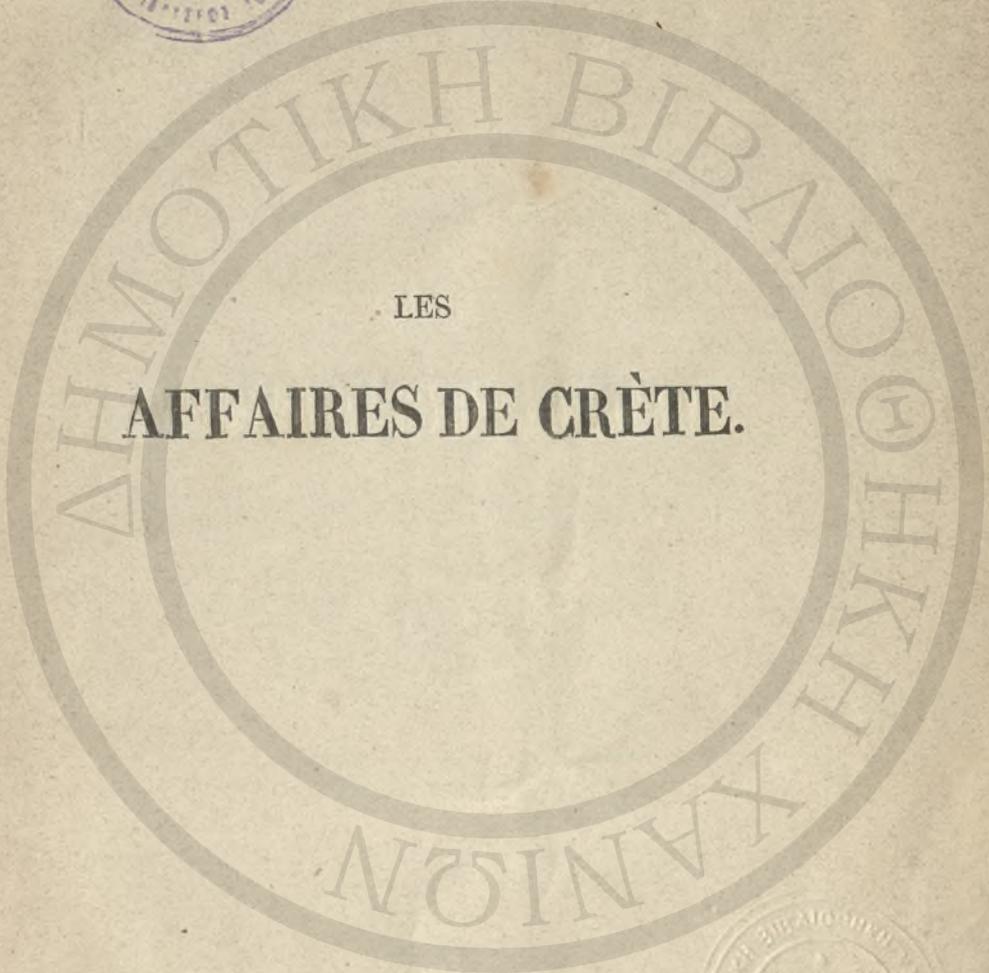




ΔΗΜΟΤΙΚΗ ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
— ΧΑΝΙΩΝ —
Αδ. έριθ. 19342
Χρονολ. Είσαγ. 6.3.1963
Ετικέτης Ρυζογ. 761. 1/11
Αριθ. 940-521/ΑΑ

LES

AFFAIRES DE CRÈTE.



LES

AFFAIRES DE CRÈTE

RÉPONSE A LA BROCHURE

LA TURQUIE ET L'EUROPE.



PARIS.

—
1867.



LES AFFAIRES DE CRÈTE

RÉPONSE A LA BROCHURE

LA TURQUIE ET L'EUROPE.

Paris, juillet 1867.

Dernièrement paraissait une brochure, qui appelait notre attention par la nature des choses dont elle traitait. Nous ne sommes ni Grec, ni Turc, mais nous avons longtemps habité la Crète, Constantinople, les provinces. Par l'observation personnelle, par nos études, à l'aide de tous les auteurs qui ont parlé impartialement de la Turquie, nous avons su ce qu'était le Gouvernement Ottoman. C'est poussé par l'amour de la vérité, que nous entreprenons de refuter de point en point l'argumentation de l'auteur de *La Turquie et l'Europe*. D'ailleurs, nous avouons d'avance nos sympathies pour

les Grecs, mais nous ferons remarquer que nous n'écrivons sous l'empire d'aucune influence; le cabinet d'Athènes ne nous entretient pas, encore moins la Porte.

*
* *

Une lecture superficielle suffit à faire comprendre le but que l'on s'est proposé dans la brochure en question : attaque violente de la presse russe et de la presse hellénique; négation de tous les droits des Crétois; falsification incroyable de leur histoire, de leurs aspirations, apologie de la Turquie, de son gouvernement paternel (l'épithète est de rigueur.)

*
* *

Nous espérons facilement démontrer qu'une pareille œuvre n'a pour bases que la mauvaise foi, l'ignorance et la duplicité. Elle peut faire illusion à des gens instruits d'ailleurs, mais ignorants de la Turquie et de la Crète.

*
* *

Il ne nous appartient pas de défendre la presse russe, non plus que la presse hellénique. Aussi bien et mieux que nous les écrivains de talent qu'elles comptent dans leurs rangs, le peuvent faire, si l'envie leur en prend. Mais nous voulons protester contre ces perfides et toutes gratuites insinuations à l'aide desquelles on voudrait faire croire aux personnes peu au courant des affaires turques que les seuls vrais, les seuls loyaux, les seuls purs sont ces hommes qui se sont succédés avec aussi

peu d'honneur que de talent au poste, envié à Constantinople, de directeur et rédacteur en chef du journal officiel tantôt et tantôt officieux de la Porte, servant Moustapha-Fazil pacha un jour et le lendemain son plus cruel ennemi, Fuad pacha, suivant que l'un ou l'autre était au pouvoir. C'est pour eux que Molière a dit :

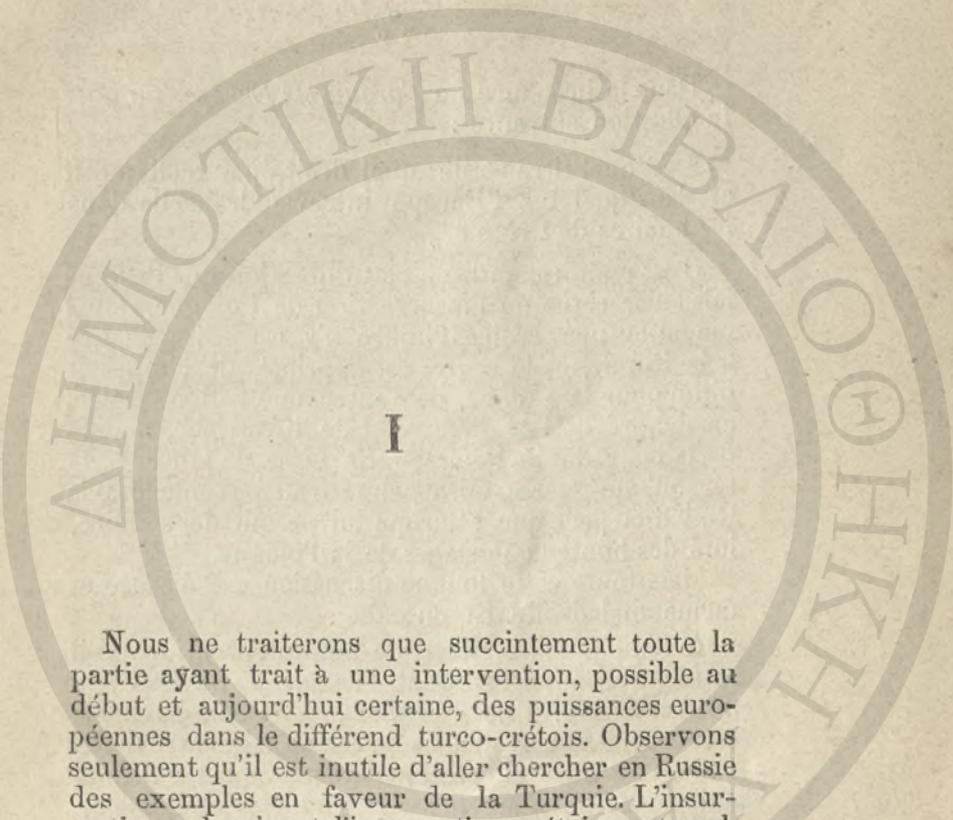
Le véritable Amphytrion
Est l'Amphytrion où l'on dîne.

Presque tous ces hommes, opprobre du métier, sont aujourd'hui retirés à Paris, où ils vivent à l'aide de gains innouvables faits à Constantinople et recevant qui 8,000, qui 10,000, qui 12,000 francs de la Porte. Pensionnaires de la pensée vendue, ils sont naturellement chargés de la fabrication des articles et brochures qui doivent éclairer les populations européennes. S'ils trompent ceux qui veulent être trompés, il n'en est plus de même de celui qui a habité la Turquie, en connaît le gouvernement, en a visité les provinces. La véritable opinion publique factice est celle qui pense à une régénération possible de la Turquie, avec son gouvernement actuel, ses ministres d'aujourd'hui et ses prétendues réformes. La Porte sait ce qu'il lui en a coûté d'argent et de honte pour en imposer à l'Europe; elle sait aussi combien il est facile à la vérité de se faire jour et tremble à la pensée de tant de soins perdus.

*
* *
*

Quoiqu'on en puisse dire, l'insurrection crétoise est vivante, bien vivante, et Omer pacha, qui a perdu dans les montagnes de cette île sa répu-

tation usurpée de grand capitaine, le pourrait mieux affirmer que quiconque. Dans les innombrables combats dont ce malheureux pays a été le théâtre, les Turcs, malgré leur supériorité numérique, ont presque toujours eu le dessous et aujourd'hui plus que jamais l'insurrection est puissante. En grossir l'importance serait difficile : *toute la Crète est soulevée, tous les Crétois sont en armes*. Les Turcs ne possèdent absolument que les villes et, dans la campagne, l'étendue de terrain que couvrent leurs camps. Partout ailleurs les Chrétiens sont les maîtres et, lorsqu'il en sera temps, nous le répéterons avec l'appui des correspondances les plus impartiales, les plus véridiques, correspondances dont nous avons nous mêmes vérifié l'exactitude, dans un récent voyage en Crète. Ayant donc éclairé l'opinion publique par ces explications préliminaires, nous allons, adoptant le plan de l'auteur de *La Turquie et l'Europe*, le suivre pas à pas et prouver, chemin faisant, que chacune de ses assertions est une erreur ou un mensonge; à lui de choisir entre les deux.



I

Nous ne traiterons que succinctement toute la partie ayant trait à une intervention, possible au début et aujourd'hui certaine, des puissances européennes dans le différend turco-crétois. Observons seulement qu'il est inutile d'aller chercher en Russie des exemples en faveur de la Turquie. L'insurrection polonaise et l'insurrection crétoise ont, malgré tout ce qu'on en peut dire, de très grandes analogies et, sous le rapport des droits moraux, que nul traité, nul protocole ne saurait prescrire, l'avantage appartient aux Crétois. Aussi faut-il regretter que ces courageux Polonais aient consenti à former la plus grande partie de l'état-major d'Omer

pacha et à combattre en Crète les principes pour lesquels ils se font tuer chez eux.

*
* *

Dans la brochure *La Turquie et l'Europe*, on pose la question suivante :

“ A quel titre et de quel droit, par quel motif et dans quel but l'Europe interviendrait-elle dans les affaires de Crète ? ”

C'est pour répondre à cette question que l'auteur fait l'historique de l'insurrection de Pologne. Comme on le peut croire, l'injure n'y est pas ménagée à la Russie, et le regret est exprimé, de l'impossibilité pour la France, de tenter une action isolée, en dehors de l'Angleterre et de l'Autriche, auprès de la cour de St-Pétersbourg. C'est de fait regretter qu'une guerre européenne n'ait pas enlevé à la Russie la part que l'Europe lui permit de se faire, lors des honteux partages de la Pologne.

Mais toute cette longue discussion est oiseuse et même maladroite. Et en effet :

A l'appui de la thèse de non-intervention qu'il soutient, l'auteur reproduit l'article 9 du traité du 30 mars 1856. Triste inspiration, il faut l'avouer; car ce qui se passe en Crète est un démenti formel donné à la mise en pratique de ce fameux firman qui promettait d'améliorer le sort des habitants de l'Empire, sans distinction de religion, ni de race.

Les Turcs sont prodigues de promesses; c'est la seule chose que dans leur misérable situation actuelle ils puissent prodiguer. Quant à exécuter ces promesses, ils s'en gardent comme du feu, sachant que du jour où l'égalité la plus absolue existera entre les diverses races qui peuplent le territoire

ottoman, ils seront promptement évincés de toutes les hautes fonctions qu'ils occupent seuls aujourd'hui. Pour quelques hommes instruits, intègres et actifs, on compte une écrasante majorité de fonctionnaires sans instruction aucune, sans moralité, sans foi. Les meilleurs sont encore les fanatiques, on trouve chez eux de l'honneur. Et pour preuve : que devient Ahmed Véfik effendi ? Son instruction très remarquable, sa rare aptitude aux affaires, la connaissance qu'il a de tous les vices de l'administration turque, son intégrité proclamée par ses ennemis mêmes, sont autant de qualités qui l'empêcheront d'entrer jamais au pouvoir. Que fait-on des hommes comme Zia bey, Kémal bey, Ali Chinassi effendi, le premier écrivain de la Turquie : on les force à s'exiler volontairement. Et ceux qui traitent ainsi les plus intelligents parmi leurs coreligionnaires, donneraient accès aux plus hautes places à leurs ennemis séculaires, les Chrétiens !

*
* *

Lorsqu'en 1856, les puissances signataires du traité garantissaient l'intégrité du territoire ottoman, elles agissaient en haine de la Russie, contre les ambitions de laquelle elles élevaient un autre rempart, en constituant aux dépens de la Turquie, la Principauté de Roumanie. C'était le temps où le principe de l'Équilibre européen, si admirablement défendu par M. Thiers dans l'un de ses plus récents discours, régentait la diplomatie et dominait toutes ses décisions. Mais qui, sauf M. Thiers, parle encore du principe de l'Équilibre européen ? Et n'avons-nous pas entendu vanter par tous les écrivains libéraux, et par la presse officieuse elle-même, le moderne et grand principe des nationalités ? N'est-ce

pas en vertu de ce principe que la guerre de 1859 enlevait la Lombardie à l'Autriche, aussi bien que la Savoie à l'Italie. Qui attaqua, parmi les écrivains aux gages de la Porte, l'expédition de Garibaldi, qui délivrait l'Italie de ses tyrans imbéciles et l'unissait, grâce au principe de l'unité politique d'une même famille du genre humain, sous le sceptre de Victor-Emmanuel. La Prusse n'a-t-elle pas réclamé et pris le Slesvig-Holstein, duquel elle disait qu'il était allemand ? Et qu'est-ce que la guerre de l'an passé, sinon une guerre de nationalités. N'avons-nous pas vu enfin tout récemment la Hongrie reconquérir son autonomie complète.

Et pourquoi le principe qui a fait agir la France en 1859, aux applaudissements du monde libéral; la Prusse en 1866, serait-il hors de page lorsqu'il s'agit de la Turquie. Si le principe des nationalités n'est pas le leurre le plus décevant, inventé par la diplomatie moderne pour les besoins du moment, ce ne sont pas seulement les grands Etats monarchiques qui en doivent profiter, mais aussi toutes les nationalités qui, placées sous le joug étranger du temps où la force était la seule loi du monde, réclament aujourd' hui leur autonomie et même l'annexion à la mère-patrie. Ce principe défendu ailleurs, doit l'être en Crète, ou il n'est qu'une fable à l'usage des princes.

C'est pour ces raisons qu'une intervention des puissances étrangères dans les affaires de Crète, nous paraît juste et équitable.

Nous dirons plus loin ce qu'est l'insurrection crétoise; nous prouverons, ce qui d'ailleurs n'eût jamais besoin d'être prouvé, que nul pays n'est plus grec que la Crète; mais nous avons voulu dire d'abord "à quel titre et de quel droit, par quel motif et dans quel but l'Europe peut et doit intervenir."

Que si on a besoin de précédents historiques, il n'est pas nécessaire de remonter bien haut. L'occupation de la Syrie en 1861 par un corps d'armée français sera une réponse suffisante. La question n'était pas la même. Il s'agissait simplement du massacre des Maronites et des Chrétiens en général par les Druses. Et les Turcs, qui laissèrent faire d'abord, et ne purent arrêter ensuite leurs sanguinaires complices, espèrent-ils donc avoir meilleur marché des Crétois? Un an de guerre, des revers sans nombre, deux muchirs impuissants, des millions engloutis, des milliers de soldats tués, tout cela n'a-t-il pas renversé une si solide espérance!

II

Jusqu'ici nous nous sommes contenté de réflexions générales ; nous avons parlé au nom du droit et, ce faisant, nous avons suivi la marche de l'auteur de la *Turquie et l'Europe*. Entrons maintenant dans le domaine des faits. C'est ici qu'apparaît d'une façon flamboyante la magistrale ignorance, doublée d'une colossale mauvaise foi du détracteur des Crétois.

*
* *

Tout d'abord, sans raisons, sans preuves, sans documents, on affirme que *les Crétois ne sont pas Grecs*. Et l'on écarte ainsi une application que l'on craint du principe des nationalités. Cette affirmation dépasse les bornes du possible. Jamais on n'avait pensé à pareille imagination. Et l'on dit que les Crétois sont menteurs ! Quelle épithète accoler

au nom de celui qui écrit que *les Crétois ne sont pas Grecs*. Le journal officieux de Constantinople ne s'est pas fait faute de recueillir cette énormité et de l'affirmer à son tour. Sans vouloir faire une étude approfondie des populations de la Crète dans, la plus haute antiquité, nous rappellerons un passage de l'Odyssée dans lequel Homère fait le dénombrement des habitants de la Crète. Il trouve : des Achéens, des Doriens à l'aigrette flottante, et des Pélasges de race divine (1). Cela est si vrai, que de nos jours encore, à Sphakia, les paysans se servent du dialecte dorien. N'est-ce pas là une origine commune aux Grecs et aux Crétois ? Les Crétois ne seraient pas Grecs, eux, chez qui Jupiter fut élevé, parmi lesquels naquit Europe, à qui l'on prit Minos pour en faire un demi-dieu; eux enfin chez lesquels les législateurs de la Grèce continentale allaient étudier le grand art de gouverner.

La Crète, nous dit-on, n'a jamais fait partie de la Grèce dans l'antiquité. Et comment l'aurait-elle pu, puisque la Grèce ne fut jamais une monarchie, mais une agglomération de petits Etats, tantôt royaumes, tantôt républiques et parmi lesquels Athènes, Sparte, Thèbes se disputaient le premier pas. Les Crétois n'ont pas prêté leur concours aux grandes entreprises nationales, ajoutez-on. Et quelles sont ces grandes entreprises ? Si du temps des guerres médiques, les Crétois divisés en autant d'Etats différents que cette île surnommée *Hecatonpolis* renfermait de villes, n'ont pas prêté main forte à leurs frères du continent, cela ne saurait prouver qu'ils ne sont pas grecs.

Par leur situation insulaire, ils restaient en dehors des querelles intestines qui déchiraient le continent

(1) Odyssée, XIX. 174.

et n'avaient pas à prendre parti pour Athènes contre Sparte. Mais il est certain qu'à Marathon, à Mantinée, à Leuctres, dans toutes ces grandes batailles dont l'histoire nous a conservé les noms, il y avait des Crétois. Toujours on fait mention et on vante les exploits des archers crétois, des Crétois armés à la légère.

On leur fait le grand reproche d'avoir été mercenaires. Il y a donc bien longtemps que l'impeccable Europe ne se sert plus et ne fournit plus des mercenaires. De nos jours n'avons-nous pas vu les fils de la libre Helvétie se former en régiments pour défendre à l'étranger, en France, à Naples, en Autriche même, ces représentants du droit divin dont ils ne voulaient pas pour leur part. Qui songe cependant à en faire un crime aux Suisses. Et pourtant quelle différence entre l'époque présente et le passé, toute au profit des Crétois! S'ils vendaient leur sang, ce qui vaut mieux que de vendre sa plume, et est à coup sûr plus noble et plus dangereux, dans quels rangs étaient-ils lorsque, la Grèce déjà soumise, Rome étendait ses bras puissants sur l'Asie? C'étaient presque toujours des capitaines crétois que l'on opposait aux généraux romains et les troupes crétoises soutenaient presque seules l'effort de ces invincibles légions. Soumis à Rome, après une rude guerre, par Metellus Criticus, ils continuèrent à servir comme mercenaires et les conquérants des Gaules comptaient des Crétois parmi eux. Quoi d'étonnant qu'un peuple aventureux, guerrier, plein de force et de souplesse, à l'étroit dans une île montagneuse et trop peuplée, chercha au dehors une vie lucrative et en accord avec son génie particulier.

Du reste les personnes qui seraient curieuses d'étudier à fond toutes ces questions ne sauraient

mieux le faire que dans le magnifique ouvrage de Grote.

*
**

Plus tard, dans les premiers siècles chrétiens, lorsque le vaste empire de Rome fut divisé en empire d'Occident ou Latin et empire d'Orient ou Grec, la Crète fit partie de ce dernier. Elle fut donc, dès cet époque, unie à la Grèce sous le sceptre des souverains byzantins. Les Sarrasins conquérants de l'Espagne, de la Gaule méridionale, de la Sicile, ne pouvaient laisser une si riche proie leur échapper. Ils entreprirent la conquête de l'île qui, commencée au septième siècle ne fut terminée qu'en 825. Replacée sous la domination grecque en 961 par Nicéphore Phocas, elle passa aux Vénitiens à l'époque de la prise de Constantinople par les Latins. Donc non-seulement la Crète est grecque par sa situation, par les races qui la peuplaient dès la plus grande antiquité, mais encore elle fit partie depuis la fin du quatrième siècle de l'Empire Grec.

*
**

On reproche aux Crétois de s'être montrés impatients du joug des Vénitiens, qui cependant étaient chrétiens comme eux. Le contraire aurait lieu d'étonner celui qui a pris la peine d'étudier la constitution de la ville des Doges. La Sérénissime République se faisait remarquer entre toutes les aristocraties par la rigueur et la cruauté de son administration. En Crète elle ne soucia jamais de s'attirer l'amour des populations soumises, mais fit au con-

traire tout ce qui dépendait d'elle pour jeter les Crétois dans les bras des Turcs. On s'unit à ceux-ci que l'on ne connaissait encore que par leurs vertus guerrières pour chasser le Vénitien et en haine d'une domination dont on savait tous les dangers, on se jeta dans l'inconnu. Dans la longue guerre de 24 ans qui enleva l'île aux Vénitiens, les Crétois s'unirent aux Turcs et ils avaient de bonnes raisons pour cela. Tous les sujets de Venise, les plus illustres parmi ses enfants inscrits au Livre d'Or, détestaient la tyrannique administration du Conseil des Dix. La misère était à son comble en Crète; il fallait à tout prix chasser ces nobles marchands. On le fit, mais on tomba dans une situation plus déplorable encore, s'il est possible. C'est un manque de prévoyance qui coûte cher à la Crète depuis 1669. Toutefois M. Perrot a bien fait de dire que le 6 septembre 1669 fut fêté comme un jour de délivrance pour les Crétois. Il pouvait l'être.

*
* *

Nous espérons avoir démontré que les Crétois sont Grecs par leur race, par leur histoire; ils le sont par leur religion, par leurs aspirations actuelles. Nous les avons défendu du reproche d'être mercenaires; si l'on dit qu'ils sont menteurs, que dit-on des Gascons en France, des Irlandais dans les Iles Britanniques et est-ce un reproche sérieux? Ils aiment l'argent et travaillent à en gagner beaucoup. Vous êtes donc bien désintéressés? S'ils furent forbans, pillards, est-ce tant leur faute que celle du temps où ils vivaient et de la morale publique de ces époques: d'ailleurs par qui fut fondée Rome? Mais pourquoi l'auteur qui a lu l'ouvrage de M. Perrot ne se sert-il pas de tous les renseignements qu'il donne? On dirait qu'ils l'embarrassent.

III

Dans la *Turquie et l'Europe*, on lit que la population de la Crète s'élève à 320 mille habitants, dont 120 mille musulmans. Mais on oublie totalement de dire sur quels documents on s'appuie pour donner ce chiffre exagéré et habilement composé. Or, voici quels sont les résultats obtenus par plusieurs voyageurs et celui d'un recensement fait en 1857, par les soins de Vely pacha. En 1795, Olivier, d'après les registres du *haratch*, évaluait la population de l'île à 240 mille habitants dont 120 mille musulmans. Mais nous pensons avec M. Perrot, que ces chiffres sont un peu exagérés. De plus nous ferons remarquer qu'un grand nombre de chrétiens, pour se soustraire aux tourments de la domination turque, faisaient profession d'être musulmans, bien qu'ils fussent au fond restés fidèles à la foi de leurs pères. Citons comme exemple l'illustre famille des Kurmulides. En 1834, M. Pashley, dans son bel ouvrage de *Travels in Crète*, donne les chiffres suivants : 129 mille habitants dont

40 mille au plus musulmans. En 1847, M. Hitier, consul de France à la Canée, trouvait 160 mille habitants, dont 40 mille musulmans; et enfin par le recensement de 1857, on obtenait un chiffre total de 172 mille, dont 49 mille musulmans.

Comme on voit, nous sommes loin de compte et nous pensons que nos chiffres ont pour eux l'avantage d'être de source connue et certaine.

C'est en somme, et d'après l'évaluation d'Olivier, une diminution de 68 mille habitants dans une période de 62 ans. Nous doutons que ce résultat parle jamais en faveur de l'administration turque. Nous n'avons pas oublié que dans cet intervalle se produisit la grande guerre de l'indépendance à laquelle la Crète prit une si glorieuse part.

*
* *

L'accroissement de la population depuis 1830 est un fait normal après l'énorme consommation d'hommes qui fut faite de 1821 à 1830. Mais cet accroissement n'est pas tellement considérable qu'on puisse y trouver matière à éloges par le Gouvernement turc. Cherchez plutôt quelle est la dépopulation de l'île depuis 1669 jusqu'à nos jours et vous raisonnerez plus juste.

*
* *

Une seconde proposition non moins fautive que la précédente est celle qui consiste à dire que plus de la moitié du sol en Crète appartient aux musulmans. Il faut non seulement ne pas avoir visité la Crète pour soutenir une pareille thèse, mais encore n'avoir jamais rien lu qui traite le sujet. Or, nous ne pouvons croire que l'homme des Turcs n'ait lu dans le

livre de M. Perrot que la partie la plus défavorable à son sens pour les Crétois. Il a fait à ce livre de nombreux emprunts, ce qu'il ne dit pas, bien entendu. Ne pouvait-il lire à la page 255 les lignes suivantes: « *La propriété du sol échappe aux mains des Turcs comme la proportion numérique varie à leur désavantage.... Depuis 1829 une grande partie des terres autrefois possédées par les musulmans dans les plaines les plus fertiles ont passé dans les mains des chrétiens. La complète dépossession des tures par cette révolution pacifique et graduelle n'est donc qu'une affaire de temps.* »

Sur ce point nous sommes à même d'affirmer la véracité de M. Perrot. En 1862, nous nous trouvions à la Canée. C'était le temps où le plus riche propriétaire terrien de Crète, Son Altesse Naïli ou Kiritli Moustapha pacha se défesait de tout ses *tchilikis*. Il ne se presenta pas un acheteur turc..... Tout passa entre les mains des grecs, qui se reunissaient par villages pour parfaire la somme demandée. Il nous souvient comme d'hier, d'avoir vu Hadji Mikhalî, le promoteur de l'insurrection actuelle, venir en ville emprunter au nom de son village environ 40000 piastres pour donner le prix que demandait l'intendant du pacha pour sa propriété de Lakous. Il en fut partout ainsi. Et aujourd'hui Moustapha pacha, l'un des plus riches parmi tous les tures, ne possède plus en Crète un pouce de terrain. Nous connaissons plus particulièrement la province de La Canée et il nous serait facile de faire le dénombrement des propriétés turques. Après ce qui précède nous le croyons inutile, ayant suffisamment démontré la fausseté de la proposition de notre antagoniste.

*
* *

On reproche enfin aux chrétiens de la Crète

d'avoir grévé leur propriétés d'hypothèques pour les deux tiers de leur valeur, au profit de prêteurs musulmans. Nous dirons d'abord qu'il n'existe pas de capitalistes ottomans en Crète ; nous n'en connaissons qu'un à la Canée, c'est Osman-aga Melighouni ; et nous affirmerons , sans crainte d'être contredit, qu'il ne se livra jamais à ce genre d'affaires ; tout l'honneur et le profit en reviennent aux Israélites du pays et à la caisse du *Mékhémé*, (caisse des orphelins) qui malgré les prescription du Coran, prête à 17 0/0. Enfin ces hypothèques dont on se plaint à exagérer d'une façon ridicule le chiffre, s'expliquent par ce fait que les chrétiens toujours à court d'argent — le fait se reproduit dans tous les pays où l'agriculture tient le premier rang et qui n'ont pas d'industrie. — empruntent pour acheter les propriétés musulmanes.

*
**

Nous n'entreprendrons pas de faire l'histoire des révolutions de 1770 et de 1821. Mais nous dirons que le protocole de Londres de 2 février 1830 en laissant à la Crète à la Turquie a créé les embarras d'aujourd'hui et que les diplomates qui l'ont signé sont responsables pour ainsi dire du sang versé depuis 1830 en Crète.

Ils ont cru avoir été généreux, par ce qu'ils ont formé un royaume de Grèce, auquel ils n'adjoignaient ni la Crète, ni Samos, ni Mételin, ni Chio ; auquel ils refusaient l'Epire, la Thessalie, la Macédoine. Cet *enfant gâté* de l'Europe a reçu un berceau si étroit qu'il n'a pu s'y développer ; et l'on prétend toujours le faire rester dans ce berceau !

*
**

Mais revenons à la Crète : M. Perrot, que nous aimons à citer, et, après lui, l'auteur de la brochure *la Turquie et l'Europe*, disent que l'île a joui de 1830 à 1858 d'une tranquillité parfaite. Cette assertion nous étonne, de la part de M. Perrot s'entend. N'a-t-il donc pas entendu parler en Crète de *Chérétis*? Ne sait-il pas que cet autre martyr inconnu tint un moment en échec en 1842 le pouvoir de Moustapha pacha? On entend cependant tous les jours les paysans parler du "*temps de Chérétis*". C'est cette révolte de 1842 que le *paternel* Moustapha pacha réduisit d'une si terrible façon. Deux villages, surpris sans défense, furent détruits et leurs habitants, hommes, femmes, enfants, vieillards, furent pendus aux oliviers. C'est cet acte que l'histoire a flétri sous le nom de *pendaisons de Mourniès*. Pourquoi ne pas citer ce fait et ne pas le rappeler à la mémoire des écrivains qui nous accusent d'être systématiquement hostiles à la Turquie. Ne prouve-t-il pas que l'administration de Moustapha pacha fut aussi cruelle et aussi fatale aux chrétiens qu'ils pouvaient s'y attendre, sachant qu'ils avaient à faire à un élève de Méhémet-Ali.

* * *

Nous ne nierons pas que pendant les 22 années que Moustapha pacha gouverna la Crète, il ne s'y fit quelques améliorations (Le môle et le phare de la Canée, les phares de Candie et de Retymo, etc.) Mais nous cherchons en vain toutes ces routes qu'on dit avoir été construites. Nous ne connaissons que celles de La Canée à la Sude (5 kilomètres), de La Canée à Zerzébilia, maison de campagne de Moustapha pacha (3 kilomètres) et quelques autres tronçons. Les chaussées vénitiennes sont en-

core les seuls chemins de l'île et Dieu sait dans quel état l'incurie du gouvernement les a laissé tomber !

Si l'on ouvrit des écoles grecques, ce fut par l'initiative de la population, très avide de s'instruire. Nous avons eu à La Canée un domestique de dix-sept ans, qui avait étudié à l'école d'un village de Kissamo et savait se servir des tables de Callet. Cherchez son pareil non parmi les paysans turcs mais parmi les effendis ! Mais, nous le répétons, dans ceci, il ne faut voir que le produit de l'initiative des chrétiens; le gouvernement ne les aide en rien.

IV

Nous arrivons enfin à l'insurrection actuelle, après avoir ainsi éclairé le passé et le présent de la Crète et fait justice des allégations mensongères contenues dans la *Turquie et l'Europe*. En principe, nous avons cause gagnée, car l'homme qui s'est tant trompé, qui a sciemment falsifié les faits, dénaturé les caractères et fait mentir les chiffres eux-mêmes, peut-il mériter la confiance du public ? Son œuvre est-elle vraiment une œuvre de vérité et d'humanité ? Personne, nous le croyons, n'ajoutera foi à ses raisonnements et son argumentation, détruite dans sa base, s'écroule tout entière. Mais avant de parler de ce qui se passe aujourd'hui en Crète, nous allons rapidement énumérer tous les mouvements qui, depuis 1858, ont agité cette île et sont comme les prodrômes de la révolution d'aujourd'hui.

*
* *

Le soulèvement qui se termina par le rappel de

Vely pacha à Constantinople a été amené, non par les soins d'un comité insurrectionnel siégeant à Athènes, ni par ceux d'émissaires répandus en Crète. Rien de vrai dans ces deux assertions, — mais uniquement par le mécontentement de la population. Déjà excités par les prestations et les corvées beaucoup trop élevées qu'exigeait Vely pacha pour la construction de routes quasi-impériales, dans un pays tout de montagnes et sans voitures, les paysans refusèrent de payer le *Bedâlat*, nouvel impôt qu'on leur demandait cette année-là pour la première fois. C'était l'impôt pour le recrutement militaire. Lakous donna le signal du mouvement, très pacifique d'ailleurs. On envoya en 1858 comme en 1866 une pétition au Sultan, pétition à laquelle il fut fait bon accueil. La Porte rappela Vely pacha, homme généreux, animé de bonnes intentions, mais mal inspiré dans l'application et voulant trop faire à la fois. Contrecarré dans ses projets d'améliorations par M. Derché, gérant du consulat de France à La Canée, il se fit un ennemi acharné de ce fonctionnaire, si attaché cependant aux Turcs, et qui joua dans cette affaire un rôle si singulier qu'il obtint à la fois la Croix du Sauveur de Grèce et la décoration du Medjidié.

La publication de la réponse impériale à la pétition des Crétois, réponse très-favorable, fut faite par Sami pacha et aussitôt *Mavroyenni* dissipa ses adhérents. On reconnaissait en principe la justice des réclamations faites par les insulaires; on promettait de leur donner satisfaction; mais nous l'avons déjà dit, on a l'habitude en Turquie de toujours promettre; on va même jusqu'à un commencement d'exécution, mais tout s'arrête-là. Aussi bien, qui oserait soutenir que le Hatt-humayoun du 18 février 1856 et le Hatti-Scerif de Gulhané (1839) aient jamais reçu une

application complète ; ils sont tous deux pour la Crète et le reste de l'Empire lettres mortes.

*
* *

Le gouvernement tint si peu parole, que dès l'année suivante, en 1859, un rassemblement se formait dans l'Apocorona, sous le commandement de capitain Costaro. Husni pacha, alors gouverneur de l'Île, dût, d'accord avec les commissaires impériaux Cabouli effendi et Arzouman effendi, transiger avec les paysans.— Nouvelles promesses.

*
* *

En 1864, 2000 hommes commandés par Hussein pacha (1) sortaient de la Canée et allaient, par ordre d'Ismail pacha, gouverneur de l'Île, saisir dans les montagnes de Sphakia, un nommé Pandeli et 13 bergers insoumis. Après de longues fatigues, les troupes rentrèrent en ville, les mains vides. On fit des gorges chaudes sur le compte du gouverneur et il sentit cruellement le ridicule de sa situation.

Du reste, depuis qu'Ismail pacha avait été nommé Gouverneur-général de Crète, on sentait que le pays était en proie à un malaise incroyable et à une agitation sourde. Rien de palpable, aucun fait ; mais il y avait dans l'air comme une *odeur de révolution* ; c'était l'analogie de ce qui se passait à Paris, dans les années qui précédèrent 1830.

*
* *

Nous croyons utile de dire ici ce qu'est Ismail

(1) Mort en Crète.

pacha, ce gouverneur dont les fautes, les abus, les injustices cruelles ont précipité les événements et placé en 1866 une révolution que nous considérons pour notre part comme inévitable, mais que nous ne pensions pas devoir être si prochaine.

Ismaïl pacha, grec chiote, recueilli par un ture, fut fait musulman et envoyé à Paris où il devait étudier la médecine. Bien qu'il se pare volontiers du titre de docteur en médecine de la Faculté de Paris, il n'a que le diplôme de Pise, et encore celui qui donne le droit d'exercer à l'étranger, mais non en Italie. Il a été nommé successivement médecin de la Validé-Sultane (sultane-mère), directeur des études médicales en Turquie, Ministre du Commerce, gouverneur de Trébisonde — il fut chargé dans ce dernier poste de la route de Trébisonde à Erzeroum; on en construisit quelques kilomètres; que sont devenus les millions remis au Pacha? — Gouverneur de Smyrne, d'où il fut rappelé grâce aux énergiques efforts du Consul-général de France en cette ville. Le gouverneur avait fait société avec quelques capitalistes et accaparait tous les blés de l'Anatolie. — Nous savons comment il a été chassé de Crète et aujourd'hui il est Ministre de la Police.

Doué d'une intelligence vive et pénétrante, d'un grand art d'intrigue, Ismaïl pacha sut, dès son début, jeter la division parmi les Crétois. Ses conseillers intimes étaient deux grecs, aujourd'hui exilés tous deux de Crète et qui rendront compte un jour de leurs crimes de lèse-patrie. Nous ne voulons pas avoir le triste honneur de livrer leurs noms à la publicité. Craignant le caractère ardent et le patriotisme éprouvé de Hadji-Mikhali, chef reconnu des Lakiotes, depuis la transformation de Mavroyenni en zaptié, le pacha le fit saisir un jour (1864) qu'il était venu sans crainte et sans soupçon à la Canée.

Enfermé dans une cellule du fort qui défend l'entrée du port de La Canée, Hadji-Mikhali n'y fit pas long séjour. Malgré les fers qui le chargeaient, il démolit le mur donnant sur le préau de la forteresse, traversa ce préau au milieu des sentinelles, se jeta à la mer et quelques heures après, il faisait dire au pacha que rentré à Lakous, on pouvait venir l'y reprendre. Ismaïl fit contre mauvaise fortune bon cœur et donna au brave crétois l'assurance que tout était oublié; il pouvait rentrer en ville, il ne lui serait rien fait. Mikhali n'ajouta aucune créance aux paroles du pacha, mais demanda son pardon à Constantinople et l'obtint. Ce pardon est ici une fiction. Que pouvait-on lui pardonner, son seul crime était de déplaire au pacha; il l'expia assez cruellement par quatre mois d'emprisonnement sans motif et sur la simple volonté du pacha. Depuis ce temps Ismaïl devint l'ami de Mikhali et ce fut même lui qui le maria. Or, cet acte constitue une parenté en Crète, comme dans tous les pays grecs.

Cependant Mikhali ne se faisait faute de parler en faveur des Crétois; de réclamer contre les abus de l'administration turque. Bientôt, devenu veuf, il rentra à Lakous, attendant avec impatience la première occasion favorable et prêt à la saisir. Si nous avons donné tous ces détails sur la conduite de Hadji-Mikhali, c'est que nous avons voulu, en montrant ce qu'est l'un des chefs de la révolution actuelle, montrer par analogie ce que sont les autres. Aucun n'a été soumis à des excitations venues de l'extérieur; ils n'ont pas obéi à un signal de la Grèce; ils se sont armés spontanément, contre la tyrannie. La révolution fut dans l'origine purement crétoise, dirigée contre l'administration turque; mais peu à peu les idées ont marché et aujourd'hui les paysans révoltés contre un pacha,

réclament une autonomie complète ou l'annexion à la Grèce.

Nous avons dit quels sont leurs droits à la sympathie de l'Europe, nous avons prouvé que jamais cause ne fut plus sainte, nous avons justifié l'application du principe des nationalités en Crète. Disons maintenant la cause occasionnelle de la révolution crétoise ; nous terminerons en caractérisant à l'aide de nos souvenirs personnels et par des extraits des correspondances les plus authentiques cette guerre qu'on aurait proclamée sacrée en 1830, dont on se lasse d'entendre parler aujourd'hui.

Quantum mutatus ab illo !

La révolution de 1866 n'a eu pour causes dans son principe que les actes arbitraires et violents que commettait chaque jour Ismaïl pacha — (Emprisonnement sans motif et sans jugement de ceux parmi les capitaines dont le pacha croyait avoir à craindre quelque chose) — la malhonnêteté et la mauvaise foi de ce pacha: Il touchait la paye de deux *bimbachis* de zaptiés à la Canée, où il n'y en eût jamais qu'un; dans certains villages, la police n'existait que sur la feuille des appointements, etc. — l'impéritie et la malveillance d'un homme qui, bien que musulman, envoyait des présents à la Bonne Vierge de Tinos, tout en élevant des empêchements sans nombre au travail des éphores. Six ans, il fut gouverneur de Crète et il n'a rien fait d'utile, de profitable pour le pays! Est-ce là cet homme tant vanté? De plus, la fièvre révolutionnaire qui depuis longtemps agitait l'île est en partie son œuvre; il visait à tenir en Crète le rang qu'y avait eu Moustapha pacha. Debordé par le mouvement qu'il créa, comme Odilon Barrot et les modérés en 1848, il se trouva en face d'une révolution réelle et non d'une agi-

tation factice. Il essaya bien de tenir tête à l'orage ; mais, *chassé* de Crète par l'arrivée de Moustapha pacha, il alla recueillir à Stamboul le prix de tant de services.

*
* *

Au mois de juillet 1866, 18 paysans s'étaient réunis à l'endroit dit : *i Mana tou nerou* (la mère de l'eau) au dessus de Perivolia, à environ une demi-heure de La Canée. Ces paysans protestaient contre les abus de l'autorité, abus qu'ils exposaient dans une longue pétition trop connue pour que nous la reproduisions et reclamaient comme une haute faveur le rappel d'Ismail pacha. Peu flatté d'une pareille démarche, le gouverneur ordonna immédiatement aux dix-huit protestants de se disperser. Malgré la réponse des paysans qui prétendaient n'être pas sortis de la légalité en se réunissant sans armes pour envoyer une humble requête au souverain, le pacha les menaça de faire agir la troupe. C'est sur cette nouvelle injonction, doublée d'une menace, qu'environ 50 Lakiotes, conduits par Hadji-Mikhali, le *compère* du pacha, vinrent, sans armes eux aussi, soutenir de leur présence, les paysans à *Boutzounaria*. D'un commun accord, on offrit de rentrer dans les villages, à la condition expresse qu'on s'engageât à ne pas poursuivre des hommes qui étaient toujours restés dans la légalité. Avant de leur répondre, le gouverneur réunit tous les Consuls au Palais. On discuta longtemps et enfin, on s'allait separer, convenus que les paysans ne seraient pas poursuivis, lorsque M. Derché déclara qu'à son sens ces hommes étaient des rebelles, coupables envers l'autorité, et qui devaient être punis ; le pacha n'avait pas d'ailleurs qualité pour engager

les déterminations subséquentes de la Porte. Ismail se rallia immédiatement à cet avis, qui fut partagé par M. Dickson, Consul britannique. (1) Aussitôt Gregoire effendi Aristarchi fut envoyé aux paysans, considérés dès lors comme rebelles. Aristarchi effendi rapporta la décision aux coupables et, comme ceux-ci demandaient quelques jours pour réfléchir, il répondit avec hauteur qu'on ne composait pas avec des sujets rebelles. L'un des chefs s'adressant alors au jeune Phanariote, lui intima l'ordre de se retirer sur le champ, sous peine de la vie, ordre qui fut suivi avec une grande célérité.

Le bruit fut bien vite repandu dans toute l'île de la décision du pacha et les crétois s'armèrent alors, mais alors seulement, pour se porter à la défense de leurs frères menacés. La révolution commençait. M. Derché et Ismaïl pacha sont responsables du sang versé jusqu'à ce jour. Si la Crète échappe bientôt au joug des Ottomans, elle devra éléver des statues à ces deux hommes qui l'auront faite libre, contre leurs plus ardents désirs.

*
* *

Nous sommes persuadé que si la modération prêchée par le Consul de Russie, par celui d'Amérique et d'Italie, de Hollande et de Suède, pour ne pas parler du très-honorable et très-intelligent Consul de Grèce à la Canée, M. Saccopoulo, avait prévalu dans les décisions d'Ismaïl pacha, il ne serait rien arrivé de ce qu'on déplore aujourd'hui en Turquie. Le

1 Tout ces détails nous ont été données par plusieurs des consuls présents à la séance.

mouvement crétois était tout pacifique à son origine; on demandait des changements dans le mode de gouverner l'île; les différents sujets de plaintes étaient énumérés dans la longue pétition envoyée au Sultan. Si les Turcs n'avaient pas poussé à bout la longanimité des Crétois, il ne serait rien arrivé encore. Mais prétendre que la révolution est le produit d'une intrigue greco-russe, c'est joindre le mensonge à l'absurdité. On ne cite et on ne pourrait citer aucun fait antérieur au mouvement de juillet 1866 qui dénote, même à des yeux prévenus, l'action de la Grèce et de la Russie. Les Crétois ont réclamé des réformes justes et modérées. Le gouvernement turc a imité l'exemple fatal donné par Charles X en 1830, par Louis-Philippe en 1848. Il a opposé la force à l'agitation pacifique, aujourd'hui il est débordé et la Crète va lui échapper. Il lui appartenait de laisser à la démonstration crétoise un sens purement administratif; en voulant l'étouffer par la force, il a excité les passions nationales et la Crète s'ensevelit sous ses ruines pour obtenir son autonomie complète et son annexion à la Grèce. Elle y a été autorisée par la conduite des Turcs, par son histoire, par les principes qui gouvernent l'Europe moderne. Les intrigants sont ceux qui, par des sophismes, soutiennent le contraire et défendent la Turquie *à tant la ligne.*

*
*
*

Nous ne voulons pas reproduire la pétition des Crétois, mais nous prendrons ce qu'en cite l'ami des Turcs et nous prouverons que, même sur ces points, choisis cependant par l'ennemi, les pétitionnaires ont raison.

1° *Le mode employé pour la vente des dimes est préjudiciable aux adjudicataires.*

Le fait est certain pour quiconque connaît ce mode; aussi ne le met-on pas en doute. Mais on reproche à des crétois de rechercher ce genre de spéculation. La belle raison, en vérité! Et de ce qu'il y a des spéculateurs maladroits, s'ensuit-il que la spéculation soit bonne.

2° *La Crète se plaint du libre échange.*— Peut-on sérieusement demander aux Crétois de s'élever de prime abord à la conception d'un système que la France et l'Angleterre n'ont adopté qu'après de longs siècles de protectionnisme et malgré les plaintes d'un grand nombre d'industriels. De plus, au point de vue particulier de la Crète, dont l'industrie est dans l'enfance et dont les marchés sont encombrés de produits anglais et français, à prix réduits, qui tuent sans retour l'industrie locale, la thèse peut se soutenir. Ce qui se fait en France et en Angleterre doit-il être forcément bon pour tous les pays. Donnez alors le Code Napoléon à la Turquie, qui n'a pas de lois.

3° *Il n'y a pas de Banque agricole dans l'île.*

Le fait est vrai et c'est au gouvernement qu'en incombe la responsabilité. Jamais il ne fit le moindre effort pour développer l'agriculture et l'industrie en Crète. Aucun vapeur ottoman ne relie cette île avec les différents ports de la Turquie continentale; il n'a pas établi dans cette riche province une succursale de la Banque; il s'arrange enfin de telle façon qu'elle reste isolée au milieu de la Méditerranée, plus inconnue au monde que l'île de Fernando-Po ou tel autre rocher de l'Océan.

4° *La viabilité est défectueuse; l'instruction publique négligée :*

Le trop d'ardeur de Vely pacha en 1858 était

nuisible ; on ne comprend pas qu'on soutienne sérieusement la prétention de Vely de couvrir l'île d'une immense réseau de routes carrossables, alors que les chemins vicinaux n'existent pas et cela dans le plus bref délai possible. Mais ne plus s'occuper de la viabilité est également nuisible ; le gouvernement est tombé dans les deux excès contraires ; c'est lui qui n'est pas d'accord avec lui-même ; quand aux insurgés de 1858 et à ceux de 1866, ils s'entendent parfaitement. Pour les écoles, nous avons déjà dit que l'initiative des chrétiens à tout fait, en dehors du pouvoir.

Passons sur le refus de sanction du Sultan, au sujet des conseils administratifs, que l'on n'ose pas nier et arrivons au dernier point :

5° *Le témoignage des chrétiens n'est pas admis devant les tribunaux de l'île.*

Cette assertion est matériellement et malheureusement vrai ; non seulement pour la Crète, mais pour les autres provinces de l'Empire.

Les fameux tribunaux mixtes sont choisis par les pachas et sont des instruments dans les mains de ces tyrans provinciaux. Le témoignage du raya est si peu admis, même devant ces tribunaux, que le témoignage d'un musulman suffit pour annuler un contrat. Du reste, nous connaissons plusieurs faits arrivés en Crète et un entr'autres dans lequel un Français ne put obtenir justice du caissier de la Douane. La parole de ce musulman, condamné comme employé infidèle, avait plus de poids auprès de l'autorité que le témoignage du français, honorable négociant, que celui de ses livres régulièrement tenus, et cela, malgré les très-énergiques représentations de M. Bertrand, l'un des plus remarquables parmi les consuls de France à La Canée.

C'est encore une des fictions administratives de la Turquie que l'Europe, de guerre lasse, a fini par accepter.

*
**

La révolution est donc fondée en droit : tout autorisait les Crétois à demander l'application des *hattis* impériaux. On les a forcé à aller plus loin dans la voie des demandes. Aujourd'hui ils versent leur sang et meurent pour chasser le turc de Crète.

Qui pourrait, après tout ce que nous avons dit, après toutes les preuves que nous avons accumulées, leur donner tort et les regarder comme des sujets coupables et qui doivent être cruellement punis. D'une question locale, ils ont fait une question d'humanité, de civilisation; l'Europe s'est trop longtemps laissé tromper par la Turquie; mais le jour de l'intervention semble arrivé enfin. Hésiter plus longtemps, c'est vouer à la mort et inutilement des milliers de héros. Que l'on termine l'œuvre de 1830. Jamais plus belle occasion ne s'en est présentée.

VI

Nous ne voulons pas faire l'histoire de la guerre de Crète; mais nous en donnerons les caractères généraux et nous terminerons un trop long plaidoyer pour une cause sainte par quelques extraits qui nous diront quelle a été la conduite d'Omer pacha depuis son arrivée en Crète.

*
**

C'est en vain qu'on essaye de faire croire à l'Europe que des étrangers, des Hellènes surtout, soutiennent seuls l'effort des troupes ottomanes. Depuis longtemps nous sommes habitués à lire dans les dépêches des généraux qui se succèdent en Crète que la pacification de l'île est complète et qu'il n'y reste plus que quelques bandes d'étrangers. Il est curieux que 40 mille hommes de vaillantes troupes, sous les ordres de l'illustre Serdar-Ekrem, n'aient pu encore soumettre ces quelques bandes !

La vérité est que toute l'île, depuis Ennia-Horia jusqu'à Hiera-Petra, est soulevée. Dans les villes, pas un grec; tous sont à la montagne. Le point central de la résistance est Sphakia. Tant que les Turcs n'occuperont pas ce massif élevé, puissante citadelle faite de montagnes de 2 mille mètres, creusées d'étroits ravins, l'insurrection sera maîtresse de l'île. De Sphakia, les Chrétiens se répandent dans les plaines et les plateaux environnants, et surprennent les Turcs campés dans l'Apocorona. Deux attaques ont été infructueuses. Omer pacha en prépare une troisième. Nous ne pensons pas qu'il soit plus heureux cette fois qu'il y a deux

mois. Il se fera battre à Krapî, son lieutenant à Kallicrati et sera de nouveau obligé de demander des renforts à Constantinople. Mais qu'importent ici les opérations d'Omer pacha; peut-être plus tard nous déciderons-nous à faire le récit de la guerre. Pour aujourd'hui, nous voulons dire que ce ne sont point des troubles locaux qui agitent la Crète, mais un soulèvement général. Tout un peuple s'est levé, pour défendre ses droits, sa liberté, sa religion. Il a dressé sa noble tête trop longtemps courbée et du premier coup, il a jeté à terre le joug bi-séculaire de la Turquie. Que Dieu lui soit secourable!

*
* *

La guerre est nationale en Crète. Si les Hellènes n'ont consulté que leur noble courage dans cette occurrence, et sont allés se joindre aux Crétois, ils ne font que leur rendre, grandement, généreusement, le service qu'ils en ont reçu en 1821. Mais leur présence dans l'île ne saurait dénaturer le caractère de l'insurrection.

Disons aussi que nous avons vu avec étonnement la presse française accueillir dans ses colonnes des injures à l'adresse des Coroneos, Zimbrakakis, Petropoulakis, Byzantios, ces dignes descendants des héros de la grande guerre. Sont-ce réellement des brigands, comme il est convenu de le dire, que ces volontaires parmi lesquelles se trouvent des Botzaris, pour ne citer que le nom le plus illustre? On accuse la Grèce de s'être rendue complice des Crétois, en fournissant des volontaires à la rébellion. Que faisait le regrettable de Flotte auprès de Garibaldi? Et combien d'autres exemples ne pourrions-nous citer. Etions nous en guerre avec la Turquie, lorsque Fabvier s'immortalisait en Grèce?

*
* *

Le *Panhellenium*, cette vivante insulte à la marine turque, l'*Arcadhi*, baptisé d'un nom illustre, illustre lui-même, partent de ports grecs, se rient des croisières ottomanes et ravitaillent les insurgés. D'où sortaient l'*Alabama*, le *Florida*? D'Angleterre. Dans quels ports trouvaient-ils refuge, contre les croiseurs du Nord? à Brest, à Cherbourg, dans les hâvres de la Martinique. Avait-on reconnu cependant les Sudistes comme belligérants? Et quel différence entre ces corsaires et l'*Arcadhi*. Les uns avait une mission toute de destruction; l'autre force à chaque voyage un blocus de trente navires et apporte des provisions de bouche à des combattants affamés. On qualifie de clandestins les voyages de l'*Arcadhi*. Il faudrait peut-être qu'il donna avis de son départ à l'amiral Ibrahim pacha?

*
**

Nous voici parvenu au terme de notre tâche. On jugera si nous l'avons bien remplie. Notre seul regret serait de n'avoir pas dessillé les yeux à ceux qu'avaient égarés les efforts de la presse dévouée à la Porte.

Que si on nous demande la raison de notre sympathie pour les Crétois, c'est qu'on nous aura lu sans attention. Nous sommes pour l'opprimé contre l'oppresser, pour le droit contre la force, pour la vérité contre le mensonge. Nous répéterons enfin les paroles qu'adressait à Moustapha pacha, le jour de son arrivée à La Canée, M. S. Consul des Etats-Unis: „ Mes sympathies, je le dis hautement, sont pour les Crétois. Je suis chrétien et pour les chrétiens; citoyen d'un pays libre, je suis pour le peuple lésé dans ses droits les plus sacrés, contre un gouvernement tyrannique. „

*
**

Nous ne raconterons aucun fait de guerre, bien que nous en connaissions de très-curieux, qui ne manqueraient pas de faire crier au mensonge. Nous dirons simplement le caractère odieux que les turcs, rendus furieux par leur impuissance, ont donné à la lutte.

Nous avons vu l'Eglise d'Ayo-Luca, à 5 minutes de La Canée, dévastée; toutes les saintes images brisées. Nous avons vu les tombeaux profanés.

Ainsi bien, qu'on lise soigneusement les extraits qui suivent. Nul mieux que la personne qui écrit n'a été et n'est à même de connaître la vérité; jamais de contradiction et aucune prétention à l'effet; ces lettres sont confidentielles et certes leur auteur ne les croyait jamais destinées à être publiées.

—
„*La Canée, 6 mai*(1).— Omer pacha a fait brûler dans l'Apocorona, les 7 villages dont les noms suivent : Episcopi, Roustika, Ayo-Constantino, Arkoudhena, Dramia, Gaïdhouroupoli, Carutti. La famine a commencé ses ravages. La mortalité est très grande dans la population des villages soumis. Il n'est plus permis de rien, absolument rien, sortir de la ville. Dans l'Apocorona, on se nourrit d'herbes et de racines bouillies.,,

—
„*La Canée, 27 mai.*— Lorsque les Grecs se sont retirés sur les montagnes, le Serdar a continué son œuvre de destruction. Dix-huit villages ont été complètement incendiés, les églises dévastées. Maintenant il n'y a plus de quartier pour personne. Vieillards, femmes, enfants, tout est massa-

1 Nous croyons inutile de dire que ces lettres n'ont pas été écrites en français. Nous en donnons une traduction littérale.

cré. On n'en parle plus, on s'y est habitué. . . . Où l'on campe, les soldats coupent les oliviers. Plus de 6,000 ont été ainsi coupés entre Episcopi et Ghaidhouropoli (Apocorona). . . . La famine continue. Cependant les Grecs d'Apocorona arrivent à voler quelques épis d'orge, dans leurs propres champs. Ils en mangent les grains bouillis. »

La Canée, 2 juin.— J... P..., Français, cuisinier d'Omer pacha, est arrivé du camp, malade. Il confirme tout ce qui précède. . . . Il raconte l'exécution, sous les yeux du Serdar, des sept délégués des villages de Roustica, Episcopi, etc. . . . Tous les villages, dit-il, traversés par Omer sont brûlés; les pierres tumulaires brisées et les ossements dispersés. Les églises sont transformées en fosses d'aisance. On tranche les têtes des villageois et, sur des assiettes, on les présente aux femmes. Des organes génitaux externes des hommes on fait des colliers à leurs tristes épouses. . . .

La Canée, 17 juin.— Douze villages de Lassithi ont été pillés et incendiés. . . .

La Canée, 23 juin.— De Candie à Lassithi, soixante villages ont été brûlés et les moissons détruites par le feu. . . . Les massacres continuent. . . . Avant-hier, on égorgait à Nipos d'Apocorona six paysans soumis. »

Cette dernière lettre est adressée à l'Editeur du *Levant Herald*. Elle émane d'un personnage officiel. A titre de renseignement utile et comme corol-

laire de nos correspondances particulières, nous la publions *in extenso* :

« Au Rédacteur du *Levant Herald* : (1)

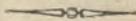
» J'espère que l'autorté permettra, dans l'intérêt de toutes les parties intéressées et particulièrement du Gouvernement Turc, de raconter l'échantillon suivant de la guerre en Crète : — Avant-hier a eu lieu ce que les chefs de *bachibozouks* ont appelé une attaque sur les villages d'Ayo-Myron et de Stavrakia. Ayant entendu du bruit et voyant le peuple en émoi, je me suis rendu sur les remparts d'où j'ai observé l'affaire à l'aide d'une longue vue. Il n'y avait pas d'engagement, pas un coup de feu, seulement des maisons qui brûlaient et des *bachibozouks* qui s'armaient, montaient à cheval et partaient au grand galop. Presque toutes les maisons brûlaient avec plus ou moins d'intensité; vers le soir les *bachis* sont revenus avec un butin considérable, tel que couvertures, jaquettes, bétail, etc., que les rebelles ont du laisser *probablement afin qu'il fut capturé*. J'ai passé la journée d'hier et d'aujourd'hui à recueillir des renseignements et je trouve que l'affaire s'est passée en substance comme suit : Omer Pacha ayant besoin de la garnison de St.-Myron, l'a fait diriger sur Lassithi et, comme la position était trop exposée à une attaque pour être confiée à la garde des *bachibozouks*, un peloton de ces irréguliers a été laissé seulement à Stavrakia, plus près de Candie. Ce poste s'étant ennuyé, à ce qu'il paraît, a voulu s'amuser en tirant des volées de mousqueterie et en repoussant une *prétendue attaque de Chrétiens*. Les détonations ont donné l'alarme, des renforts sont accourus de Candie et le village « soumis » d'Ayo-Myron a été pris d'assaut, la plupart de ses habitants mâles, au nombre de vingt environ, se réfugiant dans les montagnes et abandonnant leurs familles et la plupart de leurs effets. Le village, comme presque toutes les *places prises d'assaut*, a été pillé; un jeune homme, George Daskelikos, qui avait eu l'insolence de se cacher dans un grenier a été tué, et un des vainqueurs « provoqué », on le suppose, par quelque chose a tenté de violer

(1) Cette lettre est empruntée textuellement.

la fille d'un vieillard de 60 ans, nommé Kostis Hadjakis, lequel ayant imprudemment cherché à protéger son enfant a payé cette audace de sa vie. Arkhondoula, fille de Michel Lambris, et qui passait pour une beauté dans ce district de Crète, a été violée seulement et non, comme les Chrétiens Candiotés le soutiennent à tort, conduite captive en ville, pour y être convertie au mahométisme. Il est vrai que l'homme qui l'avait violée était revenu dans le but de l'enlever pour son harem, mais on avait si bien caché Arkhondoula qu'elle n'a pu être retrouvée, telle est du moins le témoignage des Musulmans qui ont joué un rôle dans cette affaire et mes investigations n'ont pu fournir aucun indice que la jeune fille fut réellement en ville.

Les irréguliers ont attaqué ensuite Daphnis, un autre village près de St-Myron et y ont tué un vieillard de 70 ans, Hadji Zudianos, et deux jeunes gens mariés dont je n'ai pu apprendre les noms mais qui *ont été*, ou *qui étaient*, ou *qui auraient été bientôt des rebelles*. Les Chrétiens apprendront sans doute avec une certaine joie que l'héroïque Kostis a sauvé, au prix de ses jours, la vertu de sa fille, mais leur satisfaction sera moins vive quand ils sauront qu'il a laissé plusieurs enfants, qui n'ont point été cette fois mis à mort, comme ils doivent l'être avant la fin de l'insurrection. Toutefois, comme les portes de Candie sont fermées, ils ont toute la chance de tomber victimes de la prochaine *razzia*, vu qu'ils n'ont d'autre refuge que les montagnes. Jesuis sûr que ce qui précède est le récit véridique de l'affaire, bien qu'on dise que d'autres personnes, sur lesquelles on n'a point de renseignements précis, aient été tuées. Il est entièrement faux que les insurgés aient eu l'audace d'attaquer les loyaux Crétois, aucun des rebelles n'ayant le courage de s'avancer au delà de Lassithi, où d'après les derniers avis le gros des insurgés des districts de l'Est est concentré en ce moment. Ci-joint mon nom, dont je vous autorise de vous servir le cas échéant, comme justification et témoignage ou bien de le publier pour l'édification de quiconque désirerait le connaître. * * *

Candie, 10 Juin.





7

